

# Des volailles en bonne santé

## Objectifs de la formation

Repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole afin de prévenir ou guérir les maladies

## Déroulé

matin de 9h à 12h30

Rappel des besoins essentiels des volailles (alimentation, logement...) afin qu'elles aient la capacité physique et immunitaire de s'adapter aux aléas climatiques et autres stress.

Notions de réglementation en ce qui concerne la salmonelle.

Présentation des principales méthodes alternatives (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, élixirs floraux, oligo-éléments).

Description de certains problèmes (pica, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'œuf, troubles digestifs, troubles respiratoires, boiteries).

Après midi de 14h à 17h30 : Compléments d'informations et application pratique sur une ferme avicole

En salle puis au Mas Myryam, chez Mr et Mme DIOT, éleveurs de poules pondeuses bio en activité secondaire (une cinquantaine de poules Marans et Bovans : Présentation et visite de la ferme, évaluation de l'état de santé des animaux, description des outils mis en place en prévention et en curatif sur cet atelier

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 22/01/2013

### Tarifs

Adhérent 0€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA accessible aux porteurs de projet en démarche à l'installation

### Plus de renseignements

CIVAM Bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS50023

34875 LATTES Cedex

tél : 04 67 06 23 90

fax : 04 67 06 55 75

mail : [contact@bio34.com](mailto:contact@bio34.com)

Possibilité de réserver un repas à la cantine du lycée (8,60€) par le biais du CIVAM Bio 34

## Dates, lieux et intervenants

**24 janv 2013**

09:00 - 17:30 (7hrs)

Lycée agricole

34120 PEZENAS

Intervenante : Nathalie LAROCHE (Vétérinaire du GIE Zone Verte)

Organisation et animation : Estelle BELBES (CIVAM Bio 34)

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

-

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))